**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 46 (1908)

Heft: 2

**Artikel:** La semaine-attractions

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-204774

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tirerez de soucis ce qui n'est pas mince.

» Je vous ai assez ennuyé avec ma longue épitre et vous prie de saluer Monsieur le Syndic et vous, Monsieur, recevez mes bien sincères (Signature.) salutations.

» C'est ma dernière enveloppe. »

### Passe-temps de quinzaine.

La solution de notre problème d'il y a quinze

jours est: 7 poulets.

Nous avons reçu 19 réponses justes ; ce sont celles de MM. A. Harnisch; M. Nicollier; Aug. Nobs; René Déglon; Mlle S. Emery, à Lausanne; M. J. Pavillard, La Rosiaz; M. Perrochon, Hôtel du Nord, Chexbres; M. E. Duperret, Vufflens-le-Château; M. Pierre Monnet, Pertit s/ Montreux; M. Alf. Cavin, Corcelles-le-Jorat; M. J. Galley, Oron; M. Henri Vin, Corcenes-ie-Jorat; M. J. Galley, Oron, M. Heinf Blanc, Vers-chez-les-Blanc; M. A. Jaquier, Prahins; M. Alphonse Pellis, Nyon; MM. Eugenio et Cie, Yvonand; M. F. Maillard, Vevey; M. Aimé Cheval-ley, Treytorrens; M. Caramello, Granges-Marnand; Mme E. Linder, Montreux.

La prime est échue à M. Perrochon, Hôtel du

Nord, Chexbres.

Pour faire la part des personnes que ne tentent pas les problèmes arithmétiques, voici, pour cette quinzaine, une

Charade.

Mon premier a des poils sans plumes, Mon second a des plumes sans poils Et mon tout n'a ni plumes ni poils.

Prime: 1 vol. Voix et souvenirs, par Alfred

Les abonnés ont seuls droit au tirage au sort pour la prime.

#### MERLUCHE ET L'ANGLAIS

o Conteu no z'a contâ l'ai ya dza quoqués annaïes qu'on coumichenéro dè la Tor, qu'à nom Merluche, avaî fé à craîre à on'Anglais que la Deint daô Mîdzo étaî vegnaîte avau pè la Vaudaire et que lè Valaisan étan ein trein dè la raguelhî. Que cein n'étaî que daî gandoisè po sè fotrè dè li et sè réveindzî dè cein que l'étaî ona pegnetta.

Mâ vo n'aî pas tot de.

Mé quié d'aî pareints pè la Tor; ein vayein cî bî teimps demeindze, mé su décidâ d'allâ laô fére ona vesita. Yé gouvernâ à la couaîte; mé su razâ proupramein ; yé einfattâ mé z'haillon dé coûmenïon (quand bin ma cousena est on pou su l'adze; vo sédè, d'aî coup?...) Ma mére m'a ludzi dein mon panaî à coûvîcllio ona demilivra dè sucre po la tanta, que tin le lhî; pu yé

tour de l'étang rempli jusqu'au bord, bien que les écluses fussent levées.

Madame la justicière et ses deux garçons qui guettaint l'arrivée du chef de famille, avaient entendu les grelots du cheval; ils accoururent avec une lanterne.

- Mon Dieu! Olivier, s'écria l'Héloïse en venant prendre la main de son mari, comme j'ai eu peur pour toi! les « plans » sont tout pleins d'eau depuis vers les quatre heures. Comment as-tu fait pour

Le justicier serra la main de sa femme avec plus de cordialité qu'il ne l'avait fait de quelques semaines

- Voilà! ce n'était pas tant aisé! mais la Grise n'est pas peureuse. Garçons, donnez-lui un bon picotin; elle l'a bien gagné. Il y aura du monde surpris demain matin, peut-être avant! continua-t-il en suivant sa femme dans la cuisine chaude et bien éclairée, pendant que les jeunes gens s'occupaient du cheval.

Olivier avait fait cette observation avec moins de commisération pour le danger d'autrui, que de satisfaction d'y avoir échappé lui-même. Et cependant il n'était pas plus égoïste que le commun des mortels.

- Oui, oui, fit-il en allongeant ses jambes sous la table préparée pour le souper; on pouvait s'y attendre, après des chaleurs pareilles?

— Jè « m'étonne », dit l'Héloïse, qui posait la

coulhaî, ein passein, à l'adze aô bas dè noutron prâ, on bon bâton dè caudra et à onz'haôrè arrouvâvo dzo tsî lè « Bouaîlan »

Adon la véprâ, ein menein lo mor à la cava d'einveron lo bosset, yé démeindâ aprî stu Merluche.

- Ah! te cognaî Merluche! que m'a fé mon cousin.

- Bin su; lo Conteu?...

- T'as lhiaî assebin. Mâ lo minno n'est pas tot fou, n'a fé mettre su lé papaî qué cein que l'ai va pllu!

Porquiè? Aô bin?...

- Acuta pîre. Cauquiè dzo aprî avaî einfelâ clliau bambiules à Djonne Boule (que lé dinse qu'a étâ batsî cll'Anglais, que cein vaô dere ein français, so dit noutron regent, Djan Taureau) lo reincontrè dévan ona tsercutéri à Veyay, vau sè trovavè justamein ona fenna que pllioumavè on caïon su lo trabetset.

Aoh! paadon, que fâ à Merluche, comen

vaô appelé cette paorque?

Un anglais de Payerne, monsieur.

— Tschez nao s't'un cormoran! Aô yess! l'aî répond noutron Djan ein modein pllie llein. Po on Godème, coui l'araî cru?

\* Sobriquet donné aux habitants de la Tour-de-Peilz par les Veveysans.

## LE MOIS DE L'ÉMANCIPATION

L v a dix ans, en janvier 1898, le canton de Vaud célébrait par de belles fêtes le centenaire de son émancipation (24 janvier 1798). Il est donc de saison de rappeler brièvement les événements du mois de janvier 1798, qui occupe une place si grande dans l'histoire vaudoise.

Voici les événements des dix premiers jours du mois :

## 1798

1er janvier. — A cette date déjà, une agitation se manifeste dans le Pays de Vaud. Un arrêté du Directoire français du 18 décembre 1797, déclarant que les membres des gouvernements de Berne et Fribourg répondront « de la sûreté individuelle et des propriétés et des habitants du Pays de Vaud » a provoqué ce mouvement et déjà l'on discute un peu partout les moyens d'obtenir enfin la reconnais-sance des droits du Pays et la convocation des

2 janvier. - Les bourgeois et habitants de Lausanne décident d'adresser une pétition à LL. EE. de Berne pour demander convocation des Etats de Vaud.

soupière fumante devant son mari, je m'étonne si les gens sont sur leurs gardes?

Oh! il n'y a pas de doute! on doit se mésier tout le long de Miéville ; pour ceux du Cret, ils ne risquent rien: mais...

Le justicier s'arrêta en fronçant les sourcils; il parut lutter contre lui-même, mais finit par ajouter d'un ton perplexe et avec une certaine hésitation:

- Mais il y a les Cœudres; la scie est dans un creux; ce n'est pas comme chez nous; quand les « entonnoirs » sont pleins, si ça vient de nuit...

Il s'était levé et se promenait avec agitation. Sa femme le regardait, partagée entre son alarme et le

plaisir de le voir songer au danger de son ex-ami. — Crois-tu qu'il y ait à risquer pour cette nuit? La réponse de monsieur le justicier désappointa singulièrement sa femme; il haussa les épaules sans rien dire, allongea les lèvres et leva les sourcils de cet air qui signifie : je n'en sais rien et ca ne m'inquiète guère.

Là-dessus il se rassit avec une indifférence réelle ou affectée, en face de la soupière.

Madame la justicière poussa un soupir et s'en alla appeler ses fils pour le souper. Quand elle revint, son mari se levait de table en s'essuyant les lèvres.

J'ai mangé, dit-il laconiquement. Il faut que j'aille jusqu'aux Cœudres: qu'on ne m'attende pas pour aller au lit.

3 janvier. - Les villes de Nyon, Rolle, Morges, Cossonay, Payerne, Moudon, Aigle, se décident à suivre l'exemple de Lausanne. Des comités s'organisent et font signer des pétitions. Ces comités prennent le nom de Comités de Réunion.

4 janvier. — A Vevey, le Conseil des Cent-Vingt décident d'appuyer la pétition des bourgeois et ha bitants de Lausanne.

5 janvier. - Le général français Ménard occupe la Savoie avec 12,000 hommes. La Diète, réunie à Aarau, et quelque peu effrayée, décrète que les pays sujets prêteront de nouveau serment de fidélité aux

6 janvier. - Le Cercle des jeunes Négociants, à Lausanne, se constitue en permanence et devient le centre du mouvement pétitionnaire qui s'étend de plus en plus.

Le gouvernement bernois décrète que « le 10, le Pays de Vaud prendra les armes pour se lier de nouveau à son souverain par un serment récipro-

7 janvier. - Trois cents jeunes hommes de Vevey s'emparent par ruse du château de Chillon. Le bailli s'en va.

8 janvier. - Les patriotes de Payerne refusent de prêter le serment de fidélité.

9 janvier. — Une assemblée populaire se réunit à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne dans le but d'empêcher le Conseil de prêter le serment de fidélité. Réunion orageuse.

10 janvier. — Prestation de serment des milices vaudoises. Vingt-quatre bataillons incomplets se présentent, au lieu de trente. Peu d'enthousiasme.

#### La semaine-attractions.

Le *Théâtre* nous a redonné, durant la semaine écoulée, ses deux grands succès de la saison, jus-qu'à ce jour, c'est-à-dire *La Dame de chez Maxim's* et L'Aiglon.

Les deux dernières représentations, de L'Aiglon auront lieu demain, dimanche, en matinée et en

Jeudi prochain, ce sera une nouveauté, Triplepatte, la fameuse comédie de Tristan Bernard et Godfernaux. Allégée des quelques longueurs qu'avaient, à son apparition, signalées les critiques, cette pièce est maintenant admirable,

Au Kursaal, on pourrait croire que la préparation de la « revue annuelle » autorise quelque négligence dans la composition des spectacles actuels. Il n'en est rien. Le programme est toujours aussi varié, les attractions toujours aussi remarquables. Aussi la salle ne désemplit-elle pas. C'est un entraînement en vue des représentations de la revue, qui sont très prochaines, dit-on.

Le premier sentiment de madame la justicière fut la joie de voir son mari faire une démarche qui pouvait être le premier pas vers la réconciliation. Elle n'osa le montrer. Le second fut l'appréhension du danger qu'il allait affronter. Celui-là, elle ne s'en cacha pas!

- Mon Dieu! Olivier, prends garde! on ne voit « franche goutte ». Si tu allais te neyer ou te don-

ner le mal!

- Quelle idée! Héloïse, je vais prendre par Marmoud où il n'y a pas une goutte d'eau, puis je traverse les « plans » par la charrière des Cœudres. Ne va pas te faire des idées et te mettre dans tous tes états! je te dis qu'il n'y a rien à risquer.

L'aîné de ses fils, un gros garçon tranquille, d'une dizaine d'années, ayant demande de l'accom-

pagner:

 Non, Frédéric, dit le justicier d'un ton péremptoire. Vous garderez la maison, toi et ton frère; est-ce qu'il ne faut pas que ta mère ait quelqu'un sous la main, s'il arrivait quelque chose?

Et il s'en fut en prononçant son « A Dieu si vo!» d'un ton si cordial et l'air si ouvert, que sa femme eut bien voulu l'embrasser; mais Olivier Vuille n'aimait pas les démonstrations de ce genre.

(A suivre.)

Rédaction: Julien Monnet et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.